

Rochepinard : un chef-d'œuvre végétal pour les CAP Production et service en restaurations



Juliette Draux, explique aux élèves de CAP PSR comment confectionner un gâteau chocolat-noisette

© (Photo NR)

Jeudi 30 mars 2023, Juliette Draux, cheffe-pâtissière du restaurant l'Instant à Tours, était l'invitée d'une classe de CAP Production et service restaurations (PSR) du lycée Bequerel à Tours. La meilleure pâtissière végétale de France a expliqué aux élèves les différentes étapes pour confectionner un gâteau chocolat-noisette. « *Dans un premier temps, il faut faire un biscuit avec de la farine, de la levure, et du lait végétal. Pour le croustillant chocolat, nous utiliserons de la pâte de noisettes et du chocolat, et pour la mousse il faudra faire une émulsion avec du beurre de cacao et du lait végétal.* »

Car dans la pâtisserie végétale, on ne peut pas utiliser aucun produit d'origine animale : pas de beurre, pas d'œufs, pas de lait, pas de miel, pas de gélatine. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du chef-d'œuvre que tous les CAP et Bac pro doivent faire sur deux ans en rapport avec leur formation. « *Celui de ma classe se nomme 'mes douceurs végétales' et propose des recettes de desserts sans produits d'origine animale* », précise Danielle Durand, professeur de biotechnologie.

De nombreux temps forts

Cette modalité pédagogique est conforme à un axe désormais fort du projet d'établissement relatif au développement durable ainsi qu'à l'éducation à l'alimentation.

Élisabeth Drieux, de l'Association végétarienne de France (AVF) apporte son aide à ce projet qui a déjà fait l'objet de nombreux temps forts : Visite de la Villa Rabelais à Tours qui met à disposition du public des livres de cuisine, salon de thé l'Instant rue Bernard-Palissy à Tours, essai des recettes choisies par les élèves et dégustations au restaurant pédagogique du lycée Becquerel L'Heure buissonnière. Le projet se terminera par la réalisation d'un livre de recettes végétaliennes, et en juin 2024 les élèves devront présenter leur chef-d'œuvre lors d'un oral devant un jury, dont la note comptera pour l'obtention de leur CAP.